

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 714

Artikel: The question : en être ou ne pas en être
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mer la guerre impérialiste en révolution mondiale. Moscou coupe et coupe très court, laissant une grande partie du socialisme européen se regrouper dans ce qu'on appellera méchamment l'Internationale II et demi, à la fondation de laquelle la majorité du PSS va prendre une part active.

Après les Socialistes indépendants d'Allemagne et quinze jours avant la SFIO, un mois avant le Parti socialiste italien, le congrès de Berne (décembre 1920) du PSS va donc réexaminer la question de l'adhésion, sous l'angle cette fois de l'acceptation ou non des 21 conditions. Entraînés par Grimm et Nobs, entre autres anciens du Comité d'Olten, qui en 1918 faisaient figure aux yeux du bon peuple bourgeois de bolcheviks, il décide à la suite du Comité central, par 350 voix contre 213, de ne pas accepter les 21 conditions, refus confirmé lors d'un nouveau référendum, à domicile cette fois, par 15 475 voix contre 8777.

La minorité de gauche, comme elle le fera à Tours et à Livourne, se retire alors; elle fondera le 6 mars 1921, avec les «vieux communistes» zurichois et certaines sections de la jeunesse, le Parti communiste suisse.

MARCHER «PLUS LIBREMENT»

Dans ses *Mémoires* Jules Humbert-Droz, alors fonctionnaire de l'Internationale communiste et l'un des porte-parole de l'adhésion, rappelle une partie de son rapport au congrès, qui souligne bien les illusions des uns et des autres. «Vous retrouverez, vous, dit-il à l'endroit de la majorité, votre force d'action, vous serez privés de votre gauche, vous évoluerez à droite avec rapidité et nous, nous pourrons marcher plus librement et cesser d'être un simple groupe d'opposition. C'est pourquoi je répète, en considérant la paralysie actuelle du Parti socialiste suisse, que la scission ne nous est pas imposée par Moscou, mais qu'elle est une nécessité pour le parti actuel, s'il veut sortir de l'état de paralysie complète où il se trouve à cause de ses

tendances. Nous ne sommes donc pas opposés à la scission, qui est nécessaire, qui redonnera la santé, qui remettra de la clarté dans le monde ouvrier qui en manque actuellement.»

De fait, le parti communiste restera, malgré tous ses efforts, une secte groupusculaire, jusqu'à son interdiction en 1940, dont la fonction sociale sera avant tout la justification de l'anticommunisme virulent utilisé par les autorités et les partis bourgeois à l'encontre du parti socialiste jusque vers 1936. Ce dernier, dans le programme adopté par ce même congrès de Berne, se dit partisan de la conquête du pouvoir et de la dictature du prolétariat. Mais ces deux affirmations, en rupture avec la lettre des programmes précédents de 1888 et 1904, ne le sont pas forcément avec l'esprit et la tradition du socialisme suisse, puisque le programme même récuse la violence et souligne que l'instauration du prolétariat ne peut se faire qu'avec l'appui de la majorité des travailleurs. On est donc loin du volontarisme leninien et le programme de 1920, outre son aspect manœuvrier, exprime plus l'attente due à la situation sociale internationale que la volonté d'une nouvelle stratégie du PSS. D'ailleurs, dès 1924, la question de la participation au Conseil fédéral figure à l'ordre du jour du congrès. Le parti devra attendre, on le sait, jusqu'en 1943 et essuyer, après la décision positive de principe par le congrès de 1929, huit échecs devant l'Assemblée fédérale, avant d'obtenir non deux, mais un seul fauteuil à l'Exécutif fédéral.

Durant cette longue marche des socialistes vers le Conseil fédéral, l'Union syndicale suisse constitue pour les autorités et l'administration fédérale un partenaire privilégié dans leurs rapports avec le monde des travailleurs. Associée à la procédure de consultation sur les sujets sociaux et même économiques, sporadiquement pendant la Grande Guerre, puis régulièrement, elle pèse dans la vie politique d'un poids non négligeable jusqu'au moment où le PSS devient à son tour «salons-fähig».

THE QUESTION

En être ou ne pas en être

Le débat du Parti socialiste suisse sur la participation révèle deux manières d'appréhender le pouvoir et deux conceptions de la dignité. Parce que la dimension psychologique est, dans cette affaire, primordiale, au même titre que la politique ou l'économique, il est utile de la définir.

Les uns privilégient la règle, qui fonde l'égalité de droit de ceux qui participent. Les autres, l'identification au pouvoir le plus élevé, reçu comme protecteur.

Que les parlementaires des partis du centre-droit qui se disent prêts, même dans l'affrontement, à collaborer avec les socialistes, infligent à ce «partenaire» une humiliation, est contraire à la «règle du jeu». A la différence des élections antérieures au Conseil fédéral, où le candidat officiel ne fut pas retenu, la manière bourgeoise fut cette fois significative, non d'un choix mais d'une volonté de blesser. Ce fut, dès le premier tour (à souligner), l'élection d'un candidat qui n'avait reçu pratiquement aucun soutien dans les primaires des instances du parti socialiste. Puis des commentaires explicites confirmèrent: c'est nous qui commandons! La règle du jeu sautait; car la dignité, c'est de ne pas jouer avec des dés pipés.

La dignité, pour d'autres, notamment dans les régions où le conformisme social est lourd, c'est de retrouver, grâce à la participation au pouvoir politique supérieur, une égalité de droits reconnue. Le rapport avec un patron, un syndic, un notable local «qui commande sur place» n'est pas ressenti de la même manière quand on le voit recevoir avec

SUITE ET FIN AU VERSO

THE QUESTION (suite)

En être ou ne pas en être

déférence un conseiller fédéral qui est un «camarade». Qu'à l'Exécutif fédéral il y ait égalité, corrige une inégalité locale. Y renoncer est ressentie comme une mutilation.

Deux sensibilités.

*

Le débat, sur le plan de la réflexion politique, a le mérite de mettre à l'épreuve le concept d'opposition.

A titre d'illustration et introduction. Avant de débattre en congrès de la participation, le Parti socialiste vaudois a approuvé les projets gouvernementaux. Taxe sur les poids lourds, vignette autoroutière. Gouvernemental donc! Le parti radical les balayait sans hésitation, en présence du conseiller fédéral Delamuraz. Oppositionnel donc!

Autre approche.

L'ouverture sociale, c'est terminé. L'introduction du deuxième pilier en 1985, qui chargerait assez lourdement les entreprises privées qui étaient jusqu'ici les moins progressistes, marquera la fin de cette période de réformes. On peut s'attendre au-delà de 1985 à un double blocage: celui du budget fédéral, celui de la législation sociale.

Le non-réformisme, pour autant qu'il ne se lance pas dans des révisions légales spectaculaires mettant en cause l'acquis, pour autant qu'il ne devienne pas ouvertement un contre-réformisme, offre peu de prises à l'opposition. Freine-t-on celui qui ralentit?

Le terme d'opposition, limité à la politique de l'Etat central et renvoyant aux moyens parlementaires et référendaires est insatisfaisant. En réalité, il faudrait procéder à une analyse des pouvoirs —

pouvoirs au pluriel, et par conséquent des contre-pouvoirs. On les recense au niveau cantonal, au niveau communal, mais ce sont aussi les associations de défense des consommateurs, des locataires, les syndicats. C'est l'organisation de l'épargne salariale. C'est le refus de ces participations otages à divers conseils au profit d'une participation-discussion.

En aucun cas le refus de prendre des responsabilités, danger mortel! Mais la volonté d'investir ses forces et sa créativité, notamment contre l'irrésistible centralisation économique qui va inéluctablement requérir l'appui de l'Etat central fort.

La réponse oppositionnelle, elle, ne saurait venir uniquement de la cinquantaine de députés siégeant à Berne, décidés à parler autrement que jusqu'à

MERCREDI SOIR

Principe de plaisir ou principe de réalité?

«Mercredi noir pour les femmes», «Gifle aux socialistes», «Parti socialiste humilié», «Intolérable arrogance des bourgeois». Au lendemain de l'élection du Conseil fédéral, les expressions ont fusé, violentes et inhabituelles dans le langage politique helvétique, plus coutumier du fade vocabulaire de la concordance.

Violence qui traduit la déception, la colère même de larges milieux bien au-delà du cercle des militants et des électeurs socialistes. Espoir déçu, décision refusée de marquer dans les faits une réelle aspiration populaire — l'entrée d'une femme au gouvernement — occasion manquée de signifier symboliquement la capacité de réponse du système politique: tout cela parce qu'une majorité de députés est plus fascinée par ses propres combinaisons mesquines et hâtivement bricolées que par sa res-

ponsabilité politique. Triste spectacle d'un parlement riant sous cape du bon tour qu'il vient de jouer, alors même que la crédibilité du gouvernement est en jeu.

UNE STRATÉGIE DE L'ÉCHEC

Pour être complet, il faut ajouter la perplexité de l'observateur face à la conduite du parti socialiste dans cette affaire. Son président tout d'abord, friand de déclarations fracassantes aux médias et dont on ne sait jamais s'il parle en son nom ou au nom de son parti; en l'occurrence, Hubacher superstar menaçant n'a su que donner à ses adversaires, qui n'en demandaient pas tant, un argument de poids: plus besoin pour eux d'autre justification que l'intolérable pression à laquelle ils étaient soumis. Maladresse coupable ou suprême habileté au service d'une rupture déjà décidée, on ne sait. La fraction parlementaire ensuite, incapable de réagir à l'élection d'Otto Stich, laissant à ce dernier le choix de sa décision, puis, toujours présente, élisant sagement le candidat officiel radical.

*

Pour la clarté de la discussion et parce que, sur ce sujet, il ne suffit pas de disserter, je donnerai, ici, ma position personnelle.

Je suis partisan du retrait, car la collaboration n'est pas possible lorsque les partenaires ne respectent pas la règle du jeu, notamment à l'égard de la minorité politique. C'est ma conception de la dignité politique.

Les risques politiques sont certes grands. Mais s'ils contraignaient le parti socialiste à une reconversion, à une recherche de responsabilités accrues sur d'autres terrains, ces risques méritent d'être courus.

A. G.